



Message introductif sur les budgets 2017 de la Municipalité et de la Bourgeoisie de Savièse soumis à l'approbation de l'assemblée primaire du 30 janvier 2017

En conformité avec les dispositions légales applicables en la matière, le Conseil communal a le plaisir de présenter le message introductif sur les budgets 2017 de la Municipalité et de la Bourgeoisie de Savièse, approuvés en séance du Conseil communal du 6 décembre 2016 et soumis à l'approbation des assemblées primaire et bourgeoisière du 30 janvier 2017.

A. MUNICIPALITE

1. Résultat du budget et application des écarts globaux

	<u>Comptes 2015</u>	<u>Budget 2016</u>	<u>Budget 2017</u>
Charges	30'200'106.97	29'500'492.00	30'726'374.00
./. Amortissements	-5'064'231.56	-4'370'000.00	-4'936'999.00
Charges financières nettes	25'135'875.41	25'130'492.00	25'789'375.00
Ecart an -1		-5'383.41	658'883.00
Revenus	31'824'553.06	29'536'935.00	30'601'985.00
Ecart an -1		-2'287'618.06	1'065'050.00
Marge d'autofinancement	6'688'677.65	4'406'443.00	4'812'610.00

Par rapport au budget 2016, les dépenses de fonctionnement budgétisées pour 2017 sont en augmentation de CHF 658'883.00 soit env. + 2.62% et les revenus sont eux en augmentation de CHF 1'065'050.00, soit env. + 3,60%.

Compte de fonctionnement selon les natures	Comptes 2015		Budget 2016		Budget 2017	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30 Charges de personnel	7'370'629.86		7'759'452.00		8'110'745.00	
31 Biens, services et marchandises	7'241'105.50		7'313'300.00		7'405'650.00	
32 Intérêts passifs	356'908.77		250'300.00		269'700.00	
33 Amortissements	5'978'797.70		4'653'000.00		5'135'999.00	
34 Parts à des contributions sans affectation	280'260.85		281'500.00		304'000.00	
35 Dédommagements versés à des collectivités publiques	1'155'533.35		1'192'400.00		1'205'700.00	
36 Subventions accordées	6'696'820.09		6'891'100.00		7'130'000.00	
37 Subventions redistribuées	-		-		-	
38 Attributions aux financements spéciaux	1'958.40		27'740.00		19'880.00	
39 Imputations internes	1'118'092.45		1'131'700.00		1'144'700.00	
40 Impôts		21'774'354.10		20'110'000.00		21'197'000.00
41 Patentes et concessions		535'014.04		538'700.00		545'200.00
42 Revenus des biens		657'701.12		540'515.00		549'085.00
43 Contributions		6'227'721.33		5'666'500.00		5'835'800.00
44 Parts à des recettes et contributions sans affectation		268'710.85		251'900.00		7'200.00
45 Restitutions de collectivités publiques		96'699.64		84'770.00		123'050.00
46 Subventions		1'031'510.08		1'021'650.00		1'038'250.00
47 Subventions à redistribuer		-		-		-
48 Prélèvements sur les financements spéciaux		114'749.45		191'200.00		161'700.00
49 Imputations internes		1'118'092.45		1'131'700.00		1'144'700.00
Total des charges et des revenus	30'200'106.97	31'824'553.06	29'500'492.00	29'536'935.00	30'726'374.00	30'601'985.00
Excédent de charges		-		-		124'389.00
Excédent de revenus		1'624'446.09		36'443.00		-

Commentaires et explications sur l'évolution des charges et recettes

CHARGES

Charges de personnel

<u>Ecole: personnel enseignant</u>					
Charges 2015	CHF	2'652'472.10	Variation s/2015	CHF	95'227.90
Budget 2016	CHF	2'757'500.00	Variation s/2016	CHF	-9'800.00
Budget 2017	CHF	2'747'700.00			

La part communale totale par élève au coût moyen annuel du traitement du personnel de la scolarité obligatoire et au coût moyen des charges d'exploitation des institutions spécialisées budgétées selon les données de l'Etat du Valais se monte à CHF 3'350 (base 784 élèves). La différence par rapport à 2016 s'explique par le fait que le nombre des élèves fréquentant le CO sera moins élevé en 2017.

Les chiffres ci-dessus comprennent également les salaires des heures de décharge informatique et des cours de français dispensés aux personnes de langues étrangères.

<u>Charges de personnel globales (hors personnel enseignant)</u>					
Charges 2015	CHF	7'370'629.86	Variation s/2015	CHF	740'115.14
Budget 2016	CHF	7'759'452.00	Variation s/2016	CHF	351'293.00
Budget 2017	CHF	8'110'745.00			

De manière globale les charges relatives au personnel sont en augmentation d'env. 4,50% par rapport au budget de l'exercice précédent.

Il a été tenu compte d'une augmentation de la masse salariale de 1%, pour couvrir l'indexation et les adaptations individuelles, ainsi que de l'octroi d'une part d'ancienneté au personnel qui n'a pas atteint la classe maximum de l'échelle communale.

Les variations sont reprises en détail ci-après.

<u>Autorités et commissions</u>					
Charges 2015	CHF	397'231.55	Variation s/2015	CHF	8'168.45
Budget 2016	CHF	405'700.00	Variation s/2016	CHF	-300.00
Budget 2017	CHF	405'400.00			

Les coûts n'enregistrent pas de modification notable par rapport au budget 2016.

<u>Personnel administratif</u>					
Charges 2015	CHF	2'090'460.35	Variation s/2015	CHF	242'789.65
Budget 2016	CHF	2'253'500.00	Variation s/2016	CHF	79'750.00
Budget 2017	CHF	2'333'250.00			

La variation constatée, par rapport au budget 2016, résulte principalement de l'augmentation de l'effectif de notre police municipale au courant de l'année 2016.

<u>Personnel exploitation et concierges</u>					
Charges 2015	CHF	2'330'370.05	Variation s/2015	CHF	244'329.95
Budget 2016	CHF	2'368'750.00	Variation s/2016	CHF	205'950.00
Budget 2017	CHF	2'574'700.00			

En automne 2016, 2 nouveaux collaborateurs ont rejoint nos effectifs, 1 auprès des travaux publics et 1 auprès de notre service conciergerie et entretien d'immeuble, ce qui explique l'augmentation des charges de ces dicastères.

<u>Crèche et cantine scolaire</u>					
Charges 2015	CHF	1'129'143.80	Variation s/2015	CHF	9'356.20
Budget 2016	CHF	1'160'300.00	Variation s/2016	CHF	-21'800.00
Budget 2017	CHF	1'138'500.00			

Le personnel de notre structure d'accueil correspond au quota fixé par l'Etat du Valais pour un taux de fréquentation maximale. Le non remplacement d'une collaboratrice en arrêt de travail explique la diminution de charges constatée par rapport au précédent budget.

Pour rappel, les charges salariales sont subventionnées à hauteur de 30% par le canton.

<u>Charges sociales et autres charges du personnel</u>					
Charges 2015	CHF	1'380'726.61	Variation s/2015	CHF	232'868.39
Budget 2016	CHF	1'525'702.00	Variation s/2016	CHF	87'893.00
Budget 2017	CHF	1'613'595.00			

Ces charges sont en adéquation avec les montants des salaires versés.

<u>Biens, services et marchandises</u>					
Charges 2015	CHF	7'241'105.50	Variation s/2015	CHF	164'544.50
Budget 2016	CHF	7'313'300.00	Variation s/2016	CHF	92'350.00
Budget 2017	CHF	7'405'650.00			

De manière globale, ces dépenses sont en augmentation d'env. 1,30% et de manière plus détaillée l'on peut relever les points suivants :

<u>310: Matériel de bureau, journaux, fournitures scolaires</u>					
Charges 2015	CHF	256'797.55	Variation s/2015	CHF	37'002.45
Budget 2016	CHF	259'900.00	Variation s/2016	CHF	33'900.00
Budget 2017	CHF	293'800.00			

L'augmentation résulte principalement du coût croissant des fournitures scolaires, l'Etat du Valais transmettant dorénavant les supports de cours en fichiers PDF aux écoles qui doivent ensuite imprimer ces documents pour les remettre aux élèves.

<u>311: Achats outillages, mobilier, divers matériel</u>					
Charges 2015	CHF	319'331.74	Variation s/2015	CHF	-5'481.74
Budget 2016	CHF	272'350.00	Variation s/2016	CHF	41'500.00
Budget 2017	CHF	313'850.00			

En plus des achats courants il est à relever qu'un montant de CHF 30'000 a été prévu pour l'acquisition de tableaux et œuvres d'art et l'achat d'un nouveau scanner pour le service technique pour env. CHF 13'000.

<u>312: Chauffage, électricité, eau</u>					
Charges 2015	CHF	439'337.55	Variation s/2015	CHF	91'262.45
Budget 2016	CHF	570'490.00	Variation s/2016	CHF	-39'890.00
Budget 2017	CHF	530'600.00			

Il a été tenu compte de la baisse annoncée des coûts de l'électricité et d'un coût stable pour l'achat des combustibles (mazout).

<u>313: Matériau d'entretien, produit de nettoyage et autres marchandises</u>					
Charges 2015	CHF	503'494.39	Variation s/2015	CHF	52'205.61
Budget 2016	CHF	531'250.00	Variation s/2016	CHF	24'450.00
Budget 2017	CHF	555'700.00			

A relever que les coûts budgétisés comprennent l'organisation de la fête de la jeunesse (chaque 2 ans) et l'achat de nouveaux lampadaires pour le cimetière. A noter également que le poste matériau de déneigement est calculé sur la base d'une moyenne des dernières années pour CHF 100'000 et qu'en cas d'un hiver rigoureux ce montant peut être sujet à de fortes fluctuations.

<u>314: Entretien des bâtiments, terrains, places et routes</u>					
Charges 2015	CHF	1'336'981.19	Variation s/2015	CHF	-167'981.19
Budget 2016	CHF	1'218'300.00	Variation s/2016	CHF	-49'300.00
Budget 2017	CHF	1'169'000.00			

La diminution constatée résulte principalement de travaux moins importants annoncés pour l'entretien des cours d'eau et des étangs. Les autres dépenses sont récurrentes et variables en fonction du programme d'entretien de nos diverses infrastructures.

<u>315: Entretien des machines, véhicules, appareils et informatique</u>					
Charges 2015	CHF	277'371.00	Variation s/2015	CHF	84'629.00
Budget 2016	CHF	288'150.00	Variation s/2016	CHF	73'850.00
Budget 2017	CHF	362'000.00			

Ces coûts sont en augmentation, liés à l'usure de nos diverses installations qui nécessitent soit un renouvellement soit des travaux d'entretien plus conséquent. A relever qu'il est notamment prévu le remplacement des modems de nos stations de filtration et des travaux d'entretien sur les costumes de la fête-Dieu.

<u>316: Locations matériel, machines, immeubles et redevances d'utilisation.</u>					
Charges 2015	CHF	96'150.15	Variation s/2015	CHF	9'669.85
Budget 2016	CHF	91'820.00	Variation s/2016	CHF	14'000.00
Budget 2017	CHF	105'820.00			

La hausse prévue se rapporte à la location des diverses bennes utilisées pour la récupération des déchets dans nos déchetteries (Pécolet et Rédin).

<u>317: Déplacements et débours</u>					
Charges 2015	CHF	243'900.16	Variation s/2015	CHF	16'999.84
Budget 2016	CHF	241'400.00	Variation s/2016	CHF	19'500.00
Budget 2017	CHF	260'900.00			

Il est à relever que les charges supportées par la commune pour les activités parascolaires expliquent l'augmentation de ces coûts.

<u>318: Assurances, téléphone, honoraires divers, redevances utilisation informatique</u>					
Charges 2015	CHF	3'701'944.70	Variation s/2015	CHF	25'775.30
Budget 2016	CHF	3'765'230.00	Variation s/2016	CHF	-37'510.00
Budget 2017	CHF	3'727'720.00			

Ces coûts récurrents sont relativement stables bien qu'enregistrant des variations notables sur certaines position prise individuellement comme la rétribution des artistes pour le Baladin ou les coûts liés aux mensurations cadastrales.

<u>319: Cotisations et frais divers</u>					
Charges 2015	CHF	65'797.10	Variation s/2015	CHF	20'462.90
Budget 2016	CHF	74'410.00	Variation s/2016	CHF	11'850.00
Budget 2017	CHF	86'260.00			

Sont notamment comptabilisés sous cette rubrique les cadeaux pour nos nonagénaires ainsi que diverses cotisations qui nous sont facturées par l'Etat du Valais.

<u>Intérêts passifs</u>					
Charges 2015	CHF	356'908.77	Variation s/2015	CHF	-87'208.77
Budget 2016	CHF	250'300.00	Variation s/2016	CHF	19'400.00
Budget 2017	CHF	269'700.00			

Dès le 1^{er} janvier 2017, le taux d'intérêts servis pour les avances d'impôts a été réduit de 0,15% à 0%, toutefois l'exercice 2017 enregistrera les intérêts basés sur les taxations d'impôts 2016.

<u>Amortissements</u>					
Charges 2015	CHF	5'978'797.70	Variation s/2015	CHF	-842'798.70
Budget 2016	CHF	4'653'000.00	Variation s/2016	CHF	482'999.00
Budget 2017	CHF	5'135'999.00			

Les amortissements ordinaires sont effectués, dans le cadre des normes demandées par l'Etat, en fonction des valeurs au Bilan du patrimoine administratif et des investissements réalisés durant l'année.

<u>Part à des contributions sans affectation</u>					
Recettes 2015	CHF	280'260.85	Variation s/2015	CHF	23'739.15
Budget 2016	CHF	281'500.00	Variation s/2016	CHF	22'500.00
Budget 2017	CHF	304'000.00			

L'augmentation résulte du nouveau taux relatifs à l'art. 188 pour l'impôt dus sur la fortune des immeubles bâtis qui a passé de 2 o/oo à 2,5 o/oo

<u>Dédommagement versées aux collectivités publiques</u>					
Charges 2015	CHF	1'155'533.35	Variation s/2015	CHF	50'166.65
Budget 2016	CHF	1'192'400.00	Variation s/2016	CHF	13'300.00
Budget 2017	CHF	1'205'700.00			

Cette rubrique comprend notamment notre participation à la STEP et au traitement des ordures ménagères.

<u>Subventions accordées</u>					
Charges 2015	CHF	6'696'820.09	Variation s/2015	CHF	433'179.91
Budget 2016	CHF	6'891'100.00	Variation s/2016	CHF	238'900.00
Budget 2017	CHF	7'130'000.00			

De manière globale ces charges subissent une augmentation d'env. 3,5% qui s'explique de manière plus détaillée comme suit :

<u>361: Subventions versées au canton</u>					
Charges 2015	CHF	4'249'207.88	Variation s/2015	CHF	156'692.12
Budget 2016	CHF	4'224'000.00	Variation s/2016	CHF	181'900.00
Budget 2017	CHF	4'405'900.00			

Sont enregistrés ici la contribution pour le personnel enseignant, les diverses contributions liées aux affaires sociales, la part à l'entretien des routes cantonales, aux financements des transports publics ainsi que la contribution à l'église réformée évangélique.

362: Subventions communales					
Charges 2015	CHF	559'773.66	Variation s/2015	CHF	197'326.34
Budget 2016	CHF	730'600.00	Variation s/2016	CHF	26'500.00
Budget 2017	CHF	757'100.00			

La participation au CMS et à l'église catholique romaine ainsi que la subvention à l'école d'ingénieurs sont repris sous ces positions.

364: Subventions entreprises semi-publiques					
Charges 2015	CHF	373'233.35	Variation s/2015	CHF	40'766.65
Budget 2016	CHF	348'000.00	Variation s/2016	CHF	66'000.00
Budget 2017	CHF	414'000.00			

Cette rubrique comprend les frais de transport des apprentis et étudiants pour CHF 115'000, la participation communale aux soins de longues durées pour CHF 288'000 ainsi que le maintien de la desserte de la ligne postale du Sanetsch pour CHF 11'000.

365: Subventions institutions privées					
Charges 2015	CHF	94'209.60	Variation s/2015	CHF	3'790.40
Budget 2016	CHF	107'500.00	Variation s/2016	CHF	-9'500.00
Budget 2017	CHF	98'000.00			

Cette position comprend notamment la subvention communale aux sociétés culturelles et musicales pour CHF 60'000, aux journaux locaux pour CHF 6'000.—ainsi que diverses subventions sporadiques.

366: Subventions aux personnes physiques					
Charges 2015	CHF	1'420'395.60	Variation s/2015	CHF	34'604.40
Budget 2016	CHF	1'481'000.00	Variation s/2016	CHF	-26'000.00
Budget 2017	CHF	1'455'000.00			

Les montants versés pour l'aide sociale aux domiciliés sur la commune et de la région pour CHF 828'000, pour les soins dentaires scolaires à hauteur de CHF 132'000, l'aide à la famille octroyée par la commune pour CHF 350'000, les actions à prix réduit (billets CFF et abonnement à Télé-Anzère) pour CHF 80'000 constituent les charges principales de cette rubrique.

Attributions aux financements spéciaux					
Charges 2015	CHF	1'958.40	Variation s/2015	CHF	17'921.60
Budget 2016	CHF	27'740.00	Variation s/2016	CHF	-7'860.00
Budget 2017	CHF	19'880.00			

Est comptabilisé sous cette rubrique le montant attribué aux financements spéciaux pour le ver de la grappe.

Imputations internes					
Charges 2015	CHF	1'118'092.45	Variation s/2015	CHF	26'607.55
Budget 2016	CHF	1'131'700.00	Variation s/2016	CHF	13'000.00
Budget 2017	CHF	1'144'700.00			

Ces écritures, sans incidences sur le résultat final des comptes communaux, correspondent à l'imputation des travaux effectués par les collaborateurs communaux auprès des différents services concernés ainsi que la ventilation des intérêts des prêts en fonction des investissements réalisés.

RECETTES

Impôts				
Recettes 2015	CHF	21'774'354.10	Variation s/2015 CHF	-577'354.10
Budget 2016	CHF	20'110'000.00	Variation s/2016 CHF	1'087'000.00
Budget 2017	CHF	21'197'000.00		

Les recettes fiscales sont difficiles à apprécier car l'estimation doit se faire sur la base des taxations partiellement effectuées de l'an-2 et il y a lieu de tenir ensuite compte de l'évolution du nombre des contribuables et de la situation économique envisagée pour l'année budgétisée en relation avec la variation probable des revenus à considérer.

De manière plus détaillée il a été prévu les chiffres suivants :

<u>400: Impôts sur les revenus et la fortune des personnes physiques</u>				
Recettes 2015	CHF	18'600'852.75	Variation s/2015 CHF	100'147.25
Budget 2016	CHF	17'994'000.00	Variation s/2016 CHF	707'000.00
Budget 2017	CHF	18'701'000.00		

Basée sur l'explication mentionnée ci-dessus ces impôts se composent pour CHF 15'300'000 des impôts sur le revenu, pour CHF 2'800'000 des impôts sur la fortune, pour CHF 550'000 des impôts à la source et pour CHF 51'000 des impôts personnel.

<u>401: Impôts sur les bénéfices et du capital des personnes morales</u>				
Recettes 2015	CHF	1'105'095.60	Variation s/2015 CHF	-415'095.60
Budget 2016	CHF	494'000.00	Variation s/2016 CHF	196'000.00
Budget 2017	CHF	690'000.00		

L'estimation a été faite sur une base prudente, sachant que le revenu des entreprises fiscalisées sur notre commune dépend pour la plus grande partie des bénéfices déclarés par des sociétés immobilières dont les résultats peuvent fortement varier d'une année à l'autre. Un montant de CHF 500'000 pour l'impôt sur le bénéfice et de CHF 190'000 pour l'impôt sur le capital a été pris en compte.

<u>402: Impôts fonciers</u>				
Recettes 2015	CHF	1'109'641.60	Variation s/2015 CHF	-78'641.60
Budget 2016	CHF	923'000.00	Variation s/2016 CHF	108'000.00
Budget 2017	CHF	1'031'000.00		

Les recettes sont ici plus stables car uniquement influencées par les nouvelles constructions et autres rénovations. A noter que le taux selon art. 188 a été adapté de 2 o/oo à 2,5 o/oo dès 2017.

<u>403: Impôts pour prestations en capital, gains immobilier et de loterie, bénéfice liquidation</u>				
Recettes 2015	CHF	598'673.35	Variation s/2015 CHF	-45'673.35
Budget 2016	CHF	530'000.00	Variation s/2016 CHF	23'000.00
Budget 2017	CHF	553'000.00		

Ces recettes sont très difficiles à appréhender et le montant retenu se base sur une moyenne des années précédentes.

<u>405: Impôts sur les successions et donations</u>				
Recettes 2015	CHF	284'360.25	Variation s/2015 CHF	-129'360.25
Budget 2016	CHF	105'000.00	Variation s/2016 CHF	50'000.00
Budget 2017	CHF	155'000.00		

Même remarque que pour la rubrique 403.

<u>406: Impôts sur les chiens</u>				
Recettes 2015	CHF	63'205.00	Variation s/2015 CHF	3'795.00
Budget 2016	CHF	64'000.00	Variation s/2016 CHF	3'000.00
Budget 2017	CHF	67'000.00		

Il s'agit de la recette des médailles pour les chiens. A noter que le 20% de cette somme est ensuite reversée à la ligue valaisanne pour la protection des animaux selon décision du conseil communal.

<u>Patentes et concessions</u>				
Recettes 2015	CHF	535'014.04	Variation s/2015 CHF	10'185.96
Budget 2016	CHF	538'700.00	Variation s/2016 CHF	6'500.00
Budget 2017	CHF	545'200.00		

Il s'agit des redevances hydrauliques et électriques estimées sur la base des chiffres connus des dernières années.

<u>Revenus de biens</u>				
Recettes 2015	CHF	657'701.12	Variation s/2015 CHF	-108'616.12
Budget 2016	CHF	540'515.00	Variation s/2016 CHF	8'570.00
Budget 2017	CHF	549'085.00		

Sont comptabilisés dans cette rubrique les diverses locations encaissées par la commune, les dividendes perçus ainsi que les intérêts bancaires et autres intérêts de retard sur impôts.

<u>Contributions</u>				
Recettes 2015	CHF	6'227'721.33	Variation s/2015 CHF	-391'921.33
Budget 2016	CHF	5'666'500.00	Variation s/2016 CHF	169'300.00
Budget 2017	CHF	5'835'800.00		

Il s'agit ici des diverses taxes communales encaissées, des montants relatifs aux autorisations de construire, des émoluments divers, des recettes du Baladin, des amendes de polices, des prestations facturées pour la crèche et de la cantine scolaire.

A noter que le budget 2017 prévoit toujours que le dicastère de l'eau potable ne sera pas autofinancé. Une augmentation des taxes d'env. CHF 365'000 est nécessaire pour atteindre cet objectif.

<u>Part à des recettes et contributions sans affectation</u>				
Recettes 2015	CHF	268'710.85	Variation s/2015 CHF	-261'510.85
Budget 2016	CHF	251'900.00	Variation s/2016 CHF	-244'700.00
Budget 2017	CHF	7'200.00		

La suppression des prestations liées à la péréquation financière explique cette différence, ceci du fait que la prise en compte du revenu extraordinaire des gains de loterie dans le calcul de la péréquation ne permet plus à notre commune de bénéficier de cette recette, notre participation devenant neutre.

<u>Restitutions aux collectivités publiques</u>				
Recettes 2015	CHF	96'699.64	Variation s/2015 CHF	26'350.36
Budget 2016	CHF	84'770.00	Variation s/2016 CHF	38'280.00
Budget 2017	CHF	123'050.00		

Les recettes liées au logement de la troupe, au dédommagement pour l'agent AVS, au dédommagement du canton pour les travaux de taxation effectués par la commune ainsi que les versements pour les mesures de réinsertion constituent ce dicastère.

Subventions				
Recettes 2015	CHF	1'031'510.08	Variation s/2015 CHF	6'739.92
Budget 2016	CHF	1'021'650.00	Variation s/2016 CHF	16'600.00
Budget 2017	CHF	1'038'250.00		

Sont enregistrées sous cette rubrique les diverses subventions (sur salaires de la crèche, de la loterie Romande, pour le salaire des directeurs des écoles, etc.) et dons reçus.

Prélèvements sur les financements spéciaux				
Recettes 2015	CHF	114'749.45	Variation s/2015 CHF	46'950.55
Budget 2016	CHF	191'200.00	Variation s/2016 CHF	-29'500.00
Budget 2017	CHF	161'700.00		

Pour 2017 seul des prélèvements sur le fond d'égouts et sur le fond des abris ont été budgétés.

INVESTISSEMENTS

Compte des investissements selon les tâches	Comptes 2015		Budget 2016		Budget 2017	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0 Administration générale	1'460'338.90	200'000.00				
1 Sécurité publique	36'578.85		15'000.00		50'000.00	
2 Enseignement et formation	9'592.30	7'664.00	60'000.00		117'000.00	
3 Culture, loisirs et culte	703'818.94	10'966.85	3'410'000.00	250'000.00	2'450'000.00	80'000.00
4 Santé	4'466.75		5'000.00		5'000.00	
5 Prévoyance sociale	57'743.54		30'000.00		90'000.00	
6 Trafic	781'019.39	5'000.00	990'000.00		1'620'000.00	
7 Protection et aménagement de l'environnement, yc eau, égouts, déchets	3'479'903.71	857'616.32	2'015'000.00	532'000.00	3'550'000.00	645'000.00
8 Economie publique, yc services industriels	193'838.65	138'900.30	240'000.00	140'000.00	220'000.00	
9 Finances et impôts	250'846.00	2'591'242.00	820'000.00		590'000.00	
Total des dépenses et des recettes	6'978'147.03	3'811'389.47	7'585'000.00	922'000.00	8'692'000.00	725'000.00
Excédent de dépenses		3'166'757.56		6'663'000.00		7'967'000.00
Excédent de recettes		-		-		-

Le montant total prévisible des investissements nets 2017 s'élève à CHF 7'967'000 et comprend, pour les postes principaux, les réalisations ci-après :

-	Modification des cuisines au centre scolaire (non réalisé en 2016)	CHF	80'000
-	Installation d'un système de ventilation-climatisation au Baladin	CHF	400'000
-	Château de la Soie - Nendaz	CHF	50'000
-	Aménagement zone sport et détente (voir crédit d'engagement)	CHF	1'920'000
-	Achat d'un bus pour le transport des écoliers à l'UAPE	CHF	60'000
-	Routes communales et cantonales	CHF	1'150'000
-	Aménagement arrêt de bus à Roumaz	CHF	250'000
-	Eclairage publique	CHF	40'000
-	Renouvellement du parc véhicules	CHF	130'000
-	Investissements liés à l'eau potable	CHF	370'000
-	Travaux de rénovation de la conduite du Tunnel du Prabé 1 ^{ère} étape	CHF	2'000'000
-	Aménagement décharge du Pécolet (pose d'un système de pesage)	CHF	150'000
-	Correction des eaux	CHF	105'000
-	Protection avalanches et éboulements	CHF	110'000
-	PGEE et extension du réseau	CHF	175'000
-	Etudes pour urbanisation	CHF	45'000
-	Tourisme panneaux électronique	CHF	50'000
-	Aménagement place de pique-nique au Binii	CHF	50'000
-	Divers subventionnements pour rénovation et solaire	CHF	70'000
-	Acquisition de terrains et de bâtiments	CHF	590'000
-	Divers selon plan d'investissements détaillé	CHF	172'000

2. Evolution probable des engagements et celle de la fortune nette

Aperçu du compte annuel		Comptes 2015		Budget 2016		Budget 2017	
Compte de fonctionnement		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Total des charges (amortissements inclus)		30'200'106.97		29'500'492.00		30'726'374.00	
Total des revenus			31'824'553.06		29'536'935.00		30'601'985.00
Excédent de revenus		1'624'446.09		36'443.00		-	
Excédent de charges			-		-		124'389.00
Total		31'824'553.06	31'824'553.06	29'536'935.00	29'536'935.00	30'726'374.00	30'726'374.00
Compte des investissements		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Total des dépenses reportées au bilan		6'978'147.03		7'585'000.00		8'692'000.00	
Total des recettes reportées au bilan			3'811'389.47		922'000.00		725'000.00
Investissements nets 3)		3'166'757.56		6'663'000.00		7'967'000.00	
Total		6'978'147.03	6'978'147.03	7'585'000.00	7'585'000.00	8'692'000.00	8'692'000.00
Financement							
Report des investissements nets		3'166'757.56		6'663'000.00		7'967'000.00	
Report des amortissements ordinaires du patrimoine administratif			4'435'236.56		4'370'000.00		4'936'999.00
Report des amortissements complémentaires du patrimoine administratif			628'995.00		-		-
Report des amortissements du découvert du bilan			-		-		-
Excédent de revenus du compte de fonctionnement			1'624'446.09		36'443.00		-
Excédent de charges du compte de fonctionnement			-		-		124'389.00
Excédent de financement		3'521'920.09		-		-	
Insuffisance de financement			-		2'256'557.00		3'154'390.00
Total		6'688'677.65	6'688'677.65	6'663'000.00	6'663'000.00	8'091'389.00	8'091'389.00
Modification du capital							
Report de l'excédent de financement			3'521'920.09		-		-
Report de l'insuffisance de financement			-		2'256'557.00		3'154'390.00
Report des dépenses d'investissement au bilan			6'978'147.03		7'585'000.00		8'692'000.00
Report des recettes d'investissement au bilan			3'811'389.47		922'000.00		725'000.00
Report des amortissements au bilan			5'064'231.56		4'370'000.00		4'936'999.00
Augmentation de la fortune nette		1'624'446.09		36'443.00		-	
Diminution de la fortune nette			-		-		124'389.00
Total		10'500'067.12	10'500'067.12	7'585'000.00	7'585'000.00	8'816'389.00	8'816'389.00

Les investissements nets prévus d'env. 8,0 mio sont supérieurs à la marge d'autofinancement d'env. 3,2 mio et la commune devra faire appel à des financements tiers pour réaliser ces investissements. A noter que la subvention cantonale relative à la construction de Moréchon 2 d'env. 2,2 mio ne sera versée qu'en 2018 par l'Etat du Valais en regard des disponibilités financières du canton.

4. Endettement net par habitant (I4)				MCH	2015	2016	2017
Engagements courants	20	+	fr.		2'304'661.15		
Dettes à court terme	21	+	fr.		311'738.36		
Dettes à moyen et à long terme	22	+	fr.		10'245'000.00		
Engagements envers des entités particulières	23	+	fr.		63'232.80		
Provisions	24	+	fr.		1'187'395.03		
Passifs transitoires	25	+	fr.		3'246'234.64		
Dettes brutes		=	fr.		17'358'261.98		
Ou							
Total des passifs	2	+	fr.		49'475'746.81		
Fortune nette	29	-	fr.		28'309'744.43		
Financements spéciaux	28	-	fr.		3'807'740.40		
Dettes brutes		=	fr.		17'358'261.98	19'778'278.98	23'074'488.98
Disponibilités	10		fr.		3'077'940.28		
Avoir	11	+	fr.		4'720'585.89		
Placements	12	+	fr.		3'198'908.45		
Actifs transitoires	13	+	fr.		6'228'974.64		
Patrimoine financier réalisable		=	fr.		17'226'409.26	17'226'409.26	17'226'409.26
Endettement net					131'852.72	2'551'869.72	5'848'079.72
Nombre d'habitant (population STATPOP année N-1)					7'249	7'423	7'550
Dettes brutes – Patrimoine financier réalisable				=			
Nombre d'habitant (population STATPOP année N-1)					18	344	775

Valeurs indicatives

I4 < 3'000	5 - endettement faible
3'000 ≤ I4 < 5'000	4 - endettement mesuré
5'000 ≤ I4 < 7'000	3 - endettement important
7'000 ≤ I4 < 9'000	2 - endettement très important
I4 ≥ 9'000	1 - endettement excessif

L'endettement net prévu est considéré comme faible (base indicateurs financiers de l'Etat du Valais)

3. Plan financier et projection

Selon les projections réalisées la commune devra, ces prochaines années, faire face à des investissements importants, notamment pour consolider son réseau routier (route de contournement et liaison Belvédère-Binii) ainsi que pour les dépenses liées à l'acquisition des parkings dans le nouveau complexe de St-Germain Centre impliquant également le déplacement des locaux des travaux publics.

Face à cette politique d'investissement importante l'administration communale devra se montrer vigilante et poursuivre sa politique de rationalisation des coûts pour faire face aux engagements courants.

Il y a lieu de relever que lors de l'établissement de ce plan financier il a été tenu compte, dès l'exercice 2018, de l'augmentation des taxes pour l'eau potable afin d'autofinancer cette position (revenu annuel supplémentaire d'env. CHF 370'000 et de la reprise de la production de la turbine de la Zour en 2019 qui devrait rapporter des recettes supplémentaires de l'ordre d'env. CHF 300'000.--).

Par contre les recettes liées aux montants à encaisser dans le cadre du DDP à conclure pour le projet St-Germain Centre n'ont pas été considérées, ces éléments étant encore inconnu au moment de l'établissement de ce budget.

Plan financier						
Résultat	Comptes	Budget		Plan financier	Plan financier	Plan financier
	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Prévisions compte de fonctionnement						
Total des charges financières	25'135'875	25'130'492	25'789'375	26'163'600	26'850'400	27'620'400
Total des revenus financiers	31'824'553	29'536'935	30'601'985	31'177'500	31'742'500	32'118'000
Marge d'autofinancement	6'688'678	4'406'443	4'812'610	5'013'900	4'892'100	4'497'600
Amortissements ordinaires	4'435'237	4'370'000	4'936'999	4'816'000	5'003'000	5'200'000
Amortissements complémentaires	628'995	-	-	-	-	-
Amortissement du découvert au bilan	-	-	-	-	-	-
Excédent revenus (+) charges (-)	1'624'446	36'443	-124'389	197'900	-110'900	-702'400
Prévision du compte des investissements						
Total des dépenses	6'978'147	7'585'000	8'692'000	8'970'000	7'140'000	7'050'000
Total des recettes	3'811'389	922'000	725'000	2'907'000	615'000	160'000
Investissements nets	3'166'758	6'663'000	7'967'000	6'063'000	6'525'000	6'890'000
Financement des investissements						
Report des investissements nets	3'166'758	6'663'000	7'967'000	6'063'000	6'525'000	6'890'000
Marge d'autofinancement	6'688'678	4'406'443	4'812'610	5'013'900	4'892'100	4'497'600
Excédent (+) découvert (-) de financement	3'521'920	-2'256'557	-3'154'390	-1'049'100	-1'632'900	-2'392'400
Modification de la fortune/découvert						
Excédent revenus (+) charges (-)	1'624'446	36'443	-124'389	197'900	-110'900	-702'400
Fortune nette	28'309'744	28'346'187	28'221'798	28'419'698	28'308'798	27'606'398
Découvert au bilan	-	-	-	-	-	-

Il est à relever que sur la base de ces projections et des financements externes que la commune devra conclure pour faire face aux investissements prévus, l'endettement net par habitant devrait s'élever à env. CHF 1'750.-- à l'horizon 2021.

B. BOURGEOISIE

Aperçu du compte administratif

Aperçu du compte administratif	Comptes 2015	Budget 2016	Budget 2017
Compte de fonctionnement			
Résultat avant amortissements comptables			
Charges financières	- fr. 45'937.06	77'610.00	100'900.00
Revenus financiers	+ fr. 231'068.70	105'700.00	104'330.00
Marge d'autofinancement (négative)	= fr. -	-	-
Marge d'autofinancement	= fr. 185'131.64	28'090.00	3'430.00
Résultat après amortissements comptables			
Marge d'autofinancement (négative)	- fr. -	-	-
Marge d'autofinancement	+ fr. 185'131.64	28'090.00	3'430.00
Amortissements ordinaires	- fr. 102'919.10	82'000.00	96'000.00
Amortissements complémentaires	- fr. -	-	-
Amortissement du découvert au bilan	- fr. -	-	-
Excédent de charges	= fr. -	53'910.00	92'570.00
Excédent de revenus	= fr. 82'212.54	-	-
Compte des investissements			
Dépenses	+ fr. 16'919.10	50'000.00	614'000.00
Recettes	- fr. -	-	505'000.00
Investissements nets	= fr. 16'919.10	50'000.00	109'000.00
Investissements nets (négatifs)	= fr. -	-	-
Financement			
Marge d'autofinancement (négative)	- fr. -	-	-
Marge d'autofinancement	+ fr. 185'131.64	28'090.00	3'430.00
Investissements nets	- fr. 16'919.10	50'000.00	109'000.00
Investissements nets (négatifs)	+ fr. -	-	-
Insuffisance de financement	= fr. -	21'910.00	105'570.00
Excédent de financement	= fr. 168'212.54	-	-

Le Budget 2017 de la Bourgeoisie de Savièse présente des revenus de CHF 104'330 et des charges de CHF 100'900 qui font apparaître une marge d'autofinancement de CHF 3'430.

Les charges de fonctionnement enregistrent sous le compte 943.314.01 « Entretien des Alpagnes » des dépenses pour un montant de CHF 52'000. Ces coûts se répartissent comme suit :

- Creux de la Lé, bassin d'abreuvement et conduite amenée d'eau CHF 6'500
- Infloria, pose de barrières CHF 3'800
- Crettaz-Ley, bassins d'abreuvement, écurie, installation solaire CHF 15'700
- Chalets et alpagnes, bassins d'abreuvement et conduite amenée d'eau CHF 26'000

Selon l'al. 1, litt c de l'art. 17 LCo, il est de la compétence inaliénable de l'assemblée bourgeoise de délibérer et de décider de la conclusion d'une nouvelle dépense à caractère non obligatoire dont le montant est supérieur à 5% des recettes brutes du dernier exercice, mais au moins de CHF 10'000.

Les dépenses supérieures à CHF 11'500 doivent donc être décidées par l'assemblée bourgeoise.

Les investissements prévus de CHF 614'000 sont destinés à améliorer les places de traite de « Plan Fontaine » et du « Col du Sanetsch », ainsi qu'à rénover les installations et chalet de l'alpage de Zanfleuron afin de répondre aux normes sanitaires exigées pour permettre de poursuivre la production de lait.

Ces travaux devront être financés par la Bourgeoisie de Savièse et feront l'objet de subventions cantonales et fédérales, le solde devant être réparti entre la commune de Conthey pour 70% et la bourgeoisie de Savièse pour les 30% restant. (Ce dernier point devant encore faire l'objet d'une ratification formelle).

Plan financier et projection

Plan financier							
Résultat	Comptes	Budget		Plan financier	Plan financier	Plan financier	Plan financier
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Prévisions compte de fonctionnement							
Total des charges financières	45'937	77'610	100'900	83'300	93'400	78'500	78'600
Total des revenus financiers	231'069	105'700	104'330	105'000	105'000	105'000	105'000
Marge d'autofinancement	185'132	28'090	3'430	21'700	11'600	26'500	26'400
Amortissements ordinaires	102'919	82'000	96'000	105'000	109'000	103'000	98'000
Amortissements complémentaires	-	-	-	-	-	-	-
Amortissement du découvert au bilan	-	-	-	-	-	-	-
Excédent revenus (+) charges (-)	82'213	-53'910	-92'570	-83'300	-97'400	-76'500	-71'600
Prévision du compte des investissements							
Total des dépenses	16'919	50'000	614'000	200'000	150'000	50'000	50'000
Total des recettes	-	-	505'000	-	-	-	-
Investissements nets	16'919	50'000	109'000	200'000	150'000	50'000	50'000
Financement des investissements							
Report des investissements nets	16'919	50'000	109'000	200'000	150'000	50'000	50'000
Marge d'autofinancement	185'132	28'090	3'430	21'700	11'600	26'500	26'400
Excédent (+) découvert (-) de financement	168'213	-21'910	-105'570	-178'300	-138'400	-23'500	-23'600
Modification de la fortune/découvert							
Excédent revenus (+) charges (-)	82'213	-53'910	-92'570	-83'300	-97'400	-76'500	-71'600
Fortune nette	1'498'864	1'444'954	1'352'384	1'269'084	1'171'684	1'095'184	1'023'584
Découvert au bilan	-	-	-	-	-	-	-

La Bourgeoisie devra entreprendre, ces prochaines années, des travaux pour répondre aux nouvelles normes en vigueur pour permettre une production fromagère sur les alpages. La marge d'autofinancement dégagée sera insuffisante pour faire face à ces investissements et il devra être fait appel à des fonds extérieurs pour financer ces travaux.

Dans l'appréciation des recettes prévues ci-dessus, il n'a pas été tenu compte de l'incidence du produit du DDP à constituer avec la Bourgeoisie dans le cadre du complexe St-Germain-Centre, les informations à ce sujet n'étant pas encore disponibles.

Le Conseil Communal et Bourgeoisial de Savièse